

# Agreste Bourgogne

Numéro 130 - mars 2012



## Le Morvan au cœur de la Bourgogne

Entre 2000 et 2010, l'agriculture du Morvan confirme ses grandes caractéristiques. Essentiellement consacrée à l'élevage bovin allaitant et à la production de broutards, avec des pratiques extensives fondées sur l'alimentation à l'herbe, cette agriculture encore familiale met en valeur des structures de taille croissante. L'élevage ovin résiste. La production intensive de sapins de Noël complète le tableau. La diversification touristique ou sylvicole ainsi que la vente en circuit court tendent à conforter cette activité économique.

La région agricole du Morvan regroupe 125 communes proches entre elles en terme de géologie, de climat et, en conséquence, de pratiques agricoles. Elle s'étend sur les quatre départements bourguignons (la Nièvre principalement). Son sol cristallin offre un relief varié dont les hauteurs sont souvent boisées alors que les vallées profondes étaient, à l'origine, très marécageuses.

Alimentées par une pluviométrie élevée, de la neige fréquente, sur des sols imperméables, de nombreuses sources donnent naissance à des rivières rejoignant la Seine ou la Loire. Ce réseau hydraulique et le relief induisent un habitat dispersé (fermes isolées, petits hameaux).

Territoire enclavé et très rural au cœur de la région Bourgogne, le Morvan est confronté à un déclin démographique et à un vieillissement

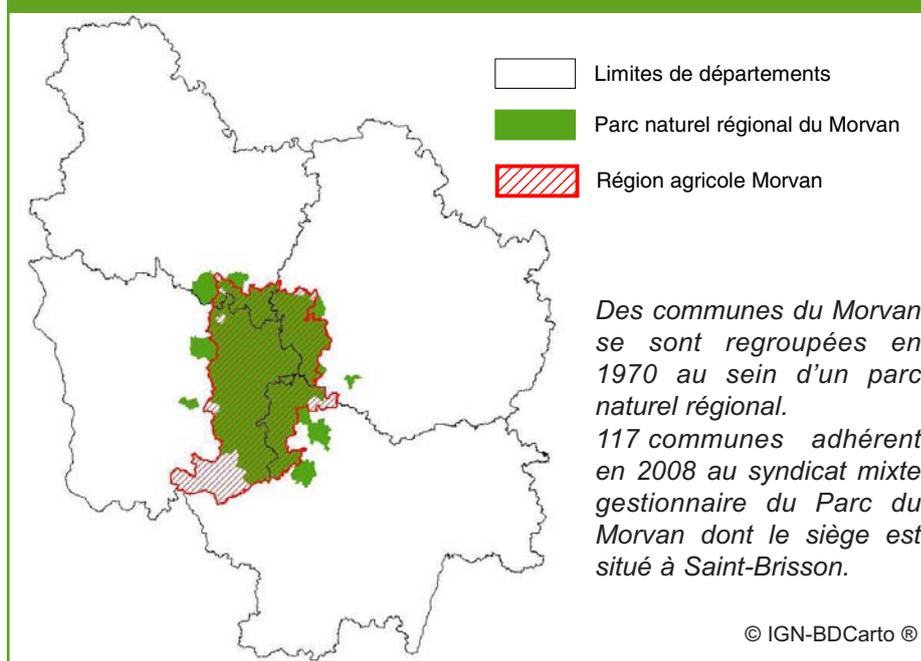
de sa population ; il enregistre en 2008, avec 44 520 habitants, une baisse de 29 % de sa population par rapport à 1962.

Au niveau européen, la région agricole est entièrement reconnue comme zone défavorisée. De plus, 44 communes sont classées en zone montagne. Les exploitations de ces zones reçoivent ainsi des indemnités compensatrices, voire des subventions spécifiques sur certains investissements.

### L'élevage de bovins maigres prépondérant

Peu propices aux cultures, les surfaces sont essentiellement consacrées à la forêt (39 % de la surface cadastrée) ou à l'élevage bovin. Dans ce contexte difficile, l'activité agricole a cependant évolué : Le drainage des bas-fonds et le chaulage ont, en particulier, permis une production végétale, certes peu diversifiée : le triticale

### La région agricole du Morvan ne recoupe pas exactement la délimitation du Parc Naturel Régional du Morvan



# Agreste Bourgogne

qui a remplacé le seigle traditionnel atteint 4 900 ha, devant le blé (3 450 ha). La production de plants de pommes de terre a quant à elle totalement disparu. La race bovine charolaise a supplanté la race morvandelle il y a bien longtemps. Essentiellement conduits « en maigre », les bovins morvandiaux vont se faire engraisser ailleurs, autrefois en Auxois ou Brionnais, et maintenant dans la plaine du Pô, voire plus récemment au-delà de la Méditerranée... L'élevage d'ovins reste associé aux bovins dans 16 % des exploitations.

En 2010, 140 600 ha sont exploités par les fermes morvandelles. C'est près de 9 000 ha de moins qu'en 1988, les surfaces étant progressivement délaissées, suivant ainsi une tendance lourde qui a accompagné l'exode rural observé tout au long du vingtième siècle. 1 630 exploitations, soit 21 % de moins qu'en 2000, sont établies dans la région agricole du Morvan ; c'est 8 % de l'effectif régional. Les deux tiers sont moyennes ou grandes. Au total, 74 500 vaches nourrices et moins de 700 vaches laitières sont élevées sur le territoire, ainsi que 23 800 brebis à viande. 88 % des surfaces agricoles sont consacrées aux fourrages (essentiel-

lement sous forme de prairies permanentes - 73 %).

Deux tiers des exploitations sont spécialisées en élevage de bovins viande, une exploitation sur sept en élevage ovin et 5 % en horticulture (sapin de Noël). Ce caractère spécialisé est encore plus fort parmi les exploitations de moyenne ou grande dimension (80 % d'entre elles en "bovin viande"). L'élevage a un caractère extensif marqué.

Plus de 350 éleveurs adhèrent en 2009 à l'une des huit organisations de producteurs de ruminants reconnues sur ce territoire. Même si le Morvan est largement couvert par l'organisation économique, les associations d'éleveurs ont aussi une place importante dans la commercialisation des bovins, tout comme le négoce. Le marché au cadran de Moulins-Engilbert (SICAFOME) met à disposition des différents opérateurs des moyens modernes de transactions à distance. Ce sont ainsi plus de 54 500 bovins (dont 39 % de broustards) et près de 23 000 ovins qui ont fait l'objet d'acte commercial en 2010. Les ventes sur le marché au cadran de Corbigny, à proximité, avoisinent le quart de ces performances. En aval, le Morvan dispose d'un abattoir avec

## Brèves

■ Outre l'abattoir de Luzy, le territoire recense des PME agro-alimentaires dans le domaine de :

- la charcuterie-salaisons : Fernand Dussert jambons secs à Arleuf et Terrines du Morvan à Onlay, tous deux au sein du groupe dijonnais Salaisons dijonnaises – Antoine Sabatier-

- la biscuiterie avec Grobost à St Péreuse.

Ces deux secteurs sont également présents aux portes du Morvan.

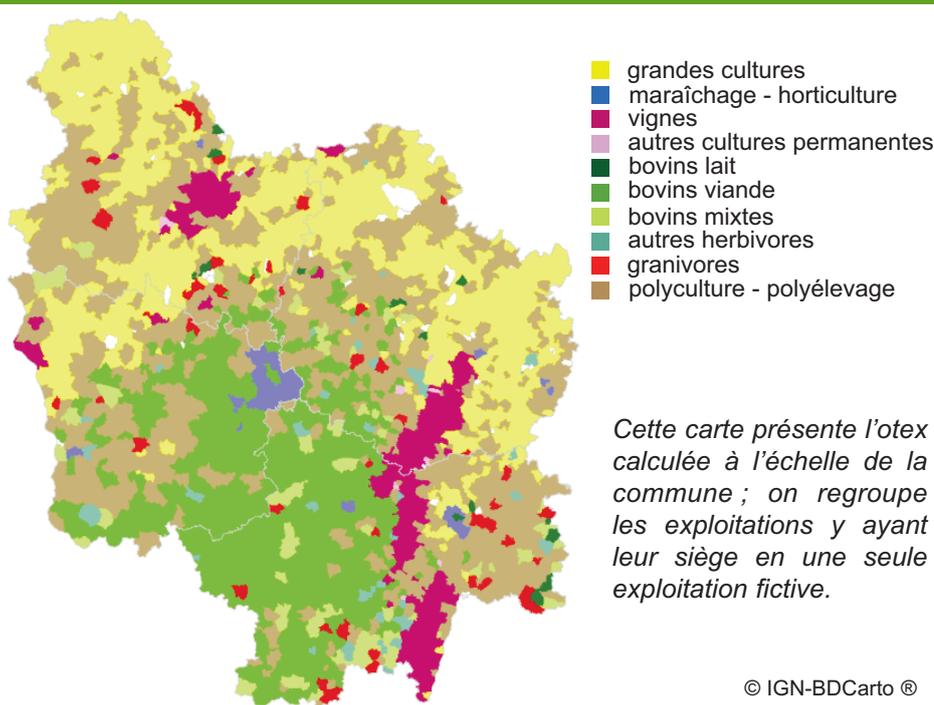
Les activités liées à la pisciculture, l'astaciculture et l'apiculture diversifient aussi ce territoire.

■ 12 % des exploitations du Morvan pratiquent l'élevage équin. 20 % des brebis laitières et 11 % des ruches de Bourgogne sont morvandelles.

■ 8 % des fermes du territoire ont une activité de vente en circuit court. Pour moitié, il s'agit de viande (boeuf ou mouton), pour une sur cinq de produits de l'apiculture, portés par l'appellation "miel de montagne".

■ Le Centre d'études et ressources en diversification (CERD) de Bourgogne a son siège à Château-Chinon.

## La culture de sapins de Noël supplante l'élevage autour de Montsauche-les-Settons



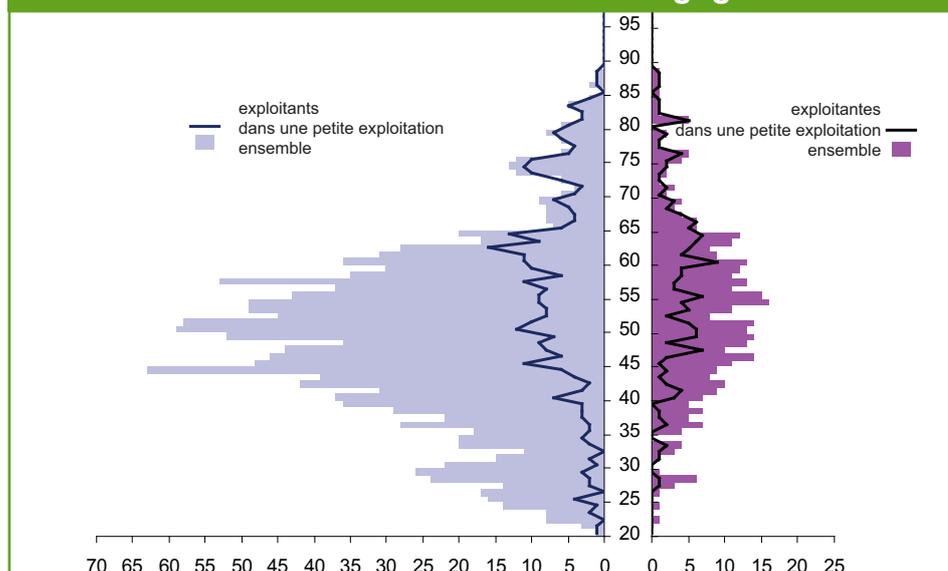
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

atelier de découpe à Luzy et bénéficie de la proximité de ceux d'Autun et de Corbigny.

### Le tourisme et la forêt : un atout ?

Seulement 10 % des exploitations morvandelles tirent leur revenu d'une activité autre que l'élevage d'herbivores. Les atouts locaux en matière de forêt et de tourisme vert sont néanmoins matière à diversification. Plus de 10 % des exploitations bourguignonnes qui ont une activité de restauration ou de loisirs se situent dans le Morvan. C'est moins élevé pour l'hébergement (8 % de la ressource régionale). La densité forestière permet par ailleurs de trouver dans ce territoire 30 % des exploitations bourguignonnes qui transforment du bois pour le vendre et 20 % des exploitations ayant une activité sylvicole. Autre diversification spécifique de ce territoire, bien que confidentielle : la production et la vente de plantes médicinales. Quelques exploitants

## Une pyramide des âges conforme à celle des éleveurs allaitants de Bourgogne



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

spécialisés de la coopérative "Plantes de Pays" en développent l'expérimentation, la commercialisation et la filière.

### Le sapin de Noël, roi du Morvan

Le Morvan est la première région française productrice de sapins de Noël. On recense 1 360 ha occupés par cette production qui se concentre essentiellement dans le département de la Nièvre, canton de Montsauchelles-Settons et qui concerne 94 producteurs dont 89 spécialisés. L'essence la plus fréquente (plus de 60 % des surfaces) est le sapin de Nordmann. Environ 130 ha arrivent en production annuellement, soit plus d'un million d'arbres. En pots, ils sont exploités dès septembre, tandis que les coupes se font en novembre pour aborder, à l'approche des fêtes, le marché intérieur ou l'export. Cette activité engendre un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 25 millions d'euros.

La culture du sapin de Noël pose quelques problèmes relatifs à la qualité des eaux. En effet, les plantations sont souvent entretenues à l'aide d'herbicides dont le transfert vers les eaux peut engendrer des pollutions à des concentrations néfastes à la qualité de l'eau de consommation et à l'environnement. Des solutions alternatives sont adoptées, telles que l'enherbement interrangs ou l'entretien

par des ovins. Leur mise en œuvre se heurte toutefois à la dispersion de la production.

La commercialisation sous la marque Légende du Morvan selon un cahier des charges précis incitant à un meilleur respect de l'environnement prend forme dans le cadre de l'initiative du Parc Régional "Morvan, Nature et Talents".

La durée de vie maximale d'une plantation est de 10 années. Au delà, les sujets invendus, trop grands, ne sont ni exploités ni commercialisés, devenant des boisements de piètre qualité.

La France importe plus de sapins qu'elle n'en exporte. Ses principaux fournisseurs sont la Belgique et le Danemark. Devant la concurrence du sapin de Noël artificiel, les producteurs se sont organisés en 1998 au sein de l'Association Française du Sapin de Noël Naturel dont le siège est à Alligny-en-Morvan.

Depuis 2003, la déclaration des plantations d'arbres de Noël est obligatoire au titre de la réglementation des boisements.

### Les structures morvanelles : dans la moyenne

La population familiale active représente un équivalent de 1 880 temps plein. En particulier, 1 910 exploitants, soit 1 540 temps plein, sont dénombrés. 20,3 % sont

## L'enseignement agricole

L'enseignement agricole compte, sur la région agricole du Morvan, cinq établissements.

Deux établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) sont présents sur le territoire : celui du Morvan à Château-Chinon (58) et celui d'Étang-sur-Arroux à Velet (71). L'EPLEFPA du Morvan comprend un LEGTA, qui accueille, en 2011-2012, 325 élèves et étudiants de la quatrième de l'enseignement agricole au BTS, un CFPPA et des piscicultures. Ses domaines de compétences sont les productions animales, les productions aquacoles et les services en milieu rural. Il joue un rôle important en matière de développement local, notamment dans le cadre de ses partenariats avec le Parc du Morvan. L'EPLEFPA d'Étang-sur-Arroux comprend un LPA, qui accueille, en 2011-2012, 81 élèves en forêt et gestion des milieux naturels et de la faune, et un CFPPA spécialisé dans le domaine forestier. Le recrutement des deux lycées publics est surtout départemental et très majoritairement régional.

Les trois établissements privés sont de petite taille : le LPRP de Saulieu (21), accueille 116 élèves et est spécialisé dans les services en milieu rural ; la maison familiale rurale de Liernais (21) accueille 55 élèves et intervient dans les domaines des productions animales et de l'agroéquipement ; la maison familiale rurale d'Étang-sur-Arroux, spécialisée dans le secteur hippique, accueille 155 jeunes. Les deux établissements de Côte-d'Or recrutent très majoritairement sur leur département.

des femmes, un point de moins que sur la région. La part des jeunes agriculteurs morvandiaux (40 ans ou moins) ayant le niveau baccalauréat est sensiblement la même que sur le territoire bourguignon (69 %). La pyramide des âges morvanelle est parallèle à celle des éleveurs allaitants de la région. En Morvan, près d'une exploitation moyenne ou grande sur deux compte en son sein un exploitant âgé de 50 ans ou plus. Dans un cas

### Définitions

■ Une **exploitation agricole** est une unité économique ayant une gestion indépendante et qui répond à un critère de dimension. Pour l'élevage bovin, au moins 1 vache ou 2 bovins âgés de plus de 2 ans ou présence d'un atelier d'engraissement ou d'élevage.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**. Une exploitation spécialisée en « bovins élevage et viande » tire au moins deux tiers de sa PBS de cette activité.

■ LEGTA : lycée d'enseignement général et technologique agricole

LPA : lycée professionnel agricole

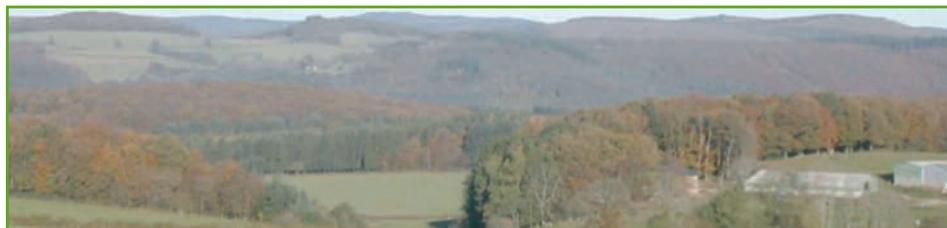
CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles

sur cinq, l'exploitation concernée devrait contribuer à l'agrandissement d'une autre ou disparaître. L'agriculture morvandelle fait peu appel à la main d'œuvre salariée. En 2010, on peut estimer à 170 les salariés permanents et à 65 les saisonniers (en équivalent temps plein).

Les exploitations conservent très majoritairement un statut individuel

(80 % contre 64 % sur le plan régional). Elles ont une surface identique à la moyenne régionale (87 ha, 121 ha pour les moyennes et grandes), et des troupeaux plus grands (61 vaches nourrices contre 57). Elles ne valorisent qu'un peu plus de 4 % du potentiel économique agricole bourguignon.

Dominique Degueurce



### Une forêt productive qui doit rester multifonctionnelle

La région forestière du Morvan au sens de l'Inventaire Forestier National recouvre 256 700 ha dont 48 % de forêt composée :

- pour moitié de feuillus, à dominante de taillis ou taillis-sous-futaie peu productifs de chêne et/ou de hêtre,

- pour moitié de résineux plantés majoritairement depuis les années 1950, après la dernière guerre : douglas (40 000 ha) et épicéa, dont les peuplements très productifs commencent à arriver à maturité.

La récolte de douglas dans le Morvan va doubler d'ici 2020, tandis que celle de l'épicéa va tripler au cours de la même période (dépérissements et demande prioritaire de bois moyens). Une vingtaine d'établissements implantés dans le Morvan ont une activité de sciage ; ils font travailler moins de 100 salariés (fin 2009).

Face au développement de la capacité industrielle de transformation du bois (scieries résineuses) en périphérie du Morvan, le principal enjeu de la forêt morvandelle est d'arriver à un renouvellement progressif des peuplements résineux, en diversifiant les modes de gestion, les essences, et en assurant le renouvellement de la ressource. Il convient de veiller simultanément à la multifonctionnalité de cette forêt : biodiversité, tourisme, paysages, chasse, etc ...

La 3ème charte forestière de territoire du Morvan pour la période 2012-2015 a pour objectif de concilier les différentes fonctions de la forêt et de maintenir le dialogue et la concertation entre les nombreux acteurs concernés, dont les intérêts sont parfois divergents.



### Pour en savoir plus

- La forêt morvandelle et sa charte de territoire. Dépliant - septembre 2004.
- [www.parcumorvan.org](http://www.parcumorvan.org)
- [www.patrimoinedumorvan.org](http://www.patrimoinedumorvan.org)
- [www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr)
- [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Agreste Bourgogne - N° 130 - mars 2012

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne

Service régional de l'information statistique et économique

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 39 31 21

Fax : 03 80 39 30 99

mèl : [srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Composition : SRISE

Crédit photos, impression : DRAAF Bourgogne

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1293 - 1748

Prix : 2,5 euros

© AGRESTE 2012